

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES JEUNES

Mercredi 16 mars 2016

COMPTE-RENDU

Accueil des jeunes élus dans l'hémicycle et des intervenants

Présentation de la journée

Lucie MARTIN, Vice-Présidente du CDJ présente à l'assemblée des jeunes élus le programme de la journée.

Présentation du projet vidéo par les CDJ du collège Albert Sidoisne à Bonneval

Les collégiens de niveaux 6^{ème} et 5^{ème} du collège Albert Sidoisne de Bonneval disent « non au harcèlement » en réalisant une vidéo qui a été présentée dans le cadre d'un appel à projet lancé par le ministère de l'Éducation.

Le jury a distingué ce collège en lui attribuant le coup de cœur académique pour sa vidéo. Il participera donc à la sélection du jury national dans les prochaines semaines.

Les deux CDJ du collège de Bonneval ont donc présenté ce projet dans l'hémicycle à leurs collègues élus en expliquant la démarche des collégiens bonnevalais.

Cette initiative s'inscrit dans un travail de réflexions sur le harcèlement qui va se construire et se poursuivre durant la prochaine année scolaire.

Finalisation du Journal Télévisé (JT) et travail en Commissions thématiques

Pendant que les élus concernés par la réalisation du JT finalisaient la présentation et les commentaires des différents sujets abordés dans cette troisième édition, les autres CDJ ont mené une réflexion commune sur la représentation et l'imagination d'un collège « idéal et sécurisant ». La notion de bienveillance a fortement été encouragée par le groupe d'élus ainsi que l'envie de mettre en place une médiation pour permettre aux jeunes de s'exprimer plus au sein des établissements scolaires sur leurs préoccupations quotidiennes. Puis, organisés par groupes, ils ont procédé à l'élaboration d'un questionnaire qui pourrait être diffusé dans les collèges pour tenter de diagnostiquer des situations éventuelles de harcèlement.

Retour de la visite de la Wild Code School à La Loupe

Les jeunes élus de la Commission « Numérique et orientation » du CDJ accompagnés des partenaires du LAB28 se sont rendus à la Wild Code School à La Loupe pour observer et développer leur vision sur la révolution numérique. Ils ont découvert l'école numérique et ses missions spécifiques à l'aide d'un questionnaire élaboré précédemment dans le cadre des réflexions menées par leur Commission. En effet, ils ont pris connaissance de la démarche nationale de cette école en matière de promotion de l'enseignement du code et

les méthodes pédagogiques innovantes possibles à travers une formation intensive de cinq mois, sur les divers usages et débouchés. Cette visite a été complétée par la participation à un atelier d'initiation à la programmation et à la réalisation de leur propre site web avec le soutien d'un des formateurs web de l'école.

Grâce à cette démarche concrète et à cette mise en situation avec l'outil technologique, les jeunes élus se sont rendus acteurs du numérique et envisagent donc de mener une véritable sensibilisation aux questions du numérique auprès de la communauté scolaire locale en associant leurs actions à celles de collègues dotés de l'outil numérique.

Ces pistes de travail se poursuivront lors de la prochaine rencontre qui est prévue :

**Mercredi 27 avril 2016
au Conseil Départemental
Place Châtelet
à Chartres
de 9h30 précises à 17 h.**